

même d'injures et de coups. Leur audace criminelle n'a pas de bornes : au dire de Grégoire de Tours, pillage, incendie, meurtre, adultère sont pour eux des forfaits quotidiens et ils portent jusque dans le sanctuaire les souillures de leurs orgies et l'impudence de leurs blasphèmes cyniques. Ceux qui osent les blâmer sont fouettés ignominieusement et ils protègent par la terreur qu'ils inspirent les brigandages qu'ils commettent.

A la fin, le roi Gontran s'émeut ; l'indignation publique éclate et ne permet plus de différer leur mise en accusation. Ils comparaissent devant le synode assemblé à Lyon ; quatorze évêques y prennent part ou bien y sont représentés ; parmi eux on compte le vénérable métropolitain de Vienne, Philippe, Agricola de Châlon et le fameux Siagrius d'Autun, si cher au Saint-Siège. Tous sont unanimes à déclarer déchus de l'épiscopat ces malheureux qui en ont vraiment usurpé le titre, quand ils n'en possédaient aucune des qualités et n'ont su en remplir aucun des devoirs. Nizier, qui préside, intervient alors ; songeant au salut des pécheurs, sans hésiter à condamner leurs fautes, il propose qu'ils soient enfermés dans un monastère : il avait l'intention par cet emprisonnement adouci, en les empêchant de nuire encore, de ménager leur conversion, heureux s'il eût été écouté et si d'autres conseils n'eussent prévalu pour se leurrer d'un repentir hypocrite et croire même à une innocence plus suspecte encore.

Après cette catastrophe, qui troubla sa conscience et le blessa dans son honneur, le généreux archevêque se renferma de plus en plus dans sa mission pacificatrice et s'inclina avec une abnégation plus indulgente vers les infirmités qui l'entouraient. Evitant les conflits, fuyant tout appareil de grandeur, on ne l'entendit désormais commencer une